



PROCÉDÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation dite « de départ » a pour objectif d'établir un premier contact entre le futur élève et l'enseignant afin de connaître son niveau et de pouvoir quantifier approximativement le nombre de leçons de conduite nécessaire à sa formation qui se précisera en cours de formation en fonction de sa progression.

L'évaluation se déroule en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière à bord d'un véhicule-école, en situation de conduite en et hors circulation*

Elle dure environ 45 mins.

A l'aide d'une fiche, un certain nombre de questions est posé au futur apprenti conducteur dont les réponses ainsi que son émotivité et ses capacités de compréhension sont évaluées et notées par une codification en trois niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) ; elles visent à évaluer des compétences et à la prise de différentes informations nécessaires concernant l'élève.

Le questionnaire comporte 8 rubriques :

Renseignements d'ordre général

Questionnaire sur l'identité, l'adresse, le niveau scolaire, la profession, la nationalité, l'acuité visuelle, et les éventuelles incompatibilités avec la conduite.

Cet échange permet de faire connaissance avec l'élève et de détecter, le cas échéant, des difficultés de compréhension et d'expression de la langue française et de déficiences sensorimotrices nécessitant une visite médicale.

Expérience de la conduite :

A l'aide d'un questionnaire, l'élève renseigne le formateur sur le ou les éventuels permis déjà obtenus, son éventuelle expérience de la conduite, et le cas échéant dans quels contextes a-elle été acquise (situation, lieu, accompagnement).



Connaissance du véhicule :

L'élève doit répondre à des questions à choix multiples sur les thèmes : Direction, boîte de vitesse, embrayage et freinage.

Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité :

L'élève devra répondre à deux questions liées à son futur apprentissage de la conduite et de la sécurité routière dont les réponses permettront l'évaluation de sa motivation et de sa perception de la conduite automobile.

Habilités :

Dans un premier temps, l'élève est invité à s'installer au poste de conduite en effectuant les différents réglages nécessaires à une bonne installation en toute autonomie ; Puis après explications et démonstration du formateur, l'élève devra réaliser 5 démarrages et 5 arrêts sur terrain plat. Enfin, le formateur donnera toutes les explications liées à la manipulation du volant (position des mains, regard) avant de demander à l'élève d'effectuer un slalom.

Compréhension et mémoire :

Dans cette rubrique la compréhension et la mémoire sont notées d'après les exercices d'habiletés selon la nécessité de répétitions d'explications et/ou de démonstrations.

Perception :

Pendant quelques minutes, accompagné du formateur gérant les pédales, l'élève est au volant, en circulation et dirige le véhicule et utilise les clignotants en essayer d'observer les indices utiles à la conduite et doit les indiquer selon ses capacités (signalisation, piétons, intersections,)

Les compétences évaluées dans cette rubrique sont le sens de la trajectoire et du gabarit du véhicule, la capacité d'observation de l'environnement, le sens de l'orientation et la direction du regard.

Émotivité :

Les réactions émotives et l'état (crispation) de l'élève sont observés tout au long de l'évaluation de départ.

*L'évaluation peut également être réalisée au sein des locaux de l'auto-école sur ordinateur.

A l'issue de ce test, après calcul de tous les résultats, le nombre de leçon de conduite déterminé est communiqué à l'élève et noté sur la fiche d'évaluation dont un exemplaire lui est remis après la signature des 2 partis.